

**Aux futurs élèves du Lycée Jay de Beaufort
et à leurs parents.**

OBJET : Inscription de votre enfant au lycée.

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer qu'une suite favorable peut être donnée à l'inscription de votre enfant en **classe de Seconde** au lycée Jay de Beaufort de PERIGUEUX.

Afin de procéder à l'inscription définitive de votre enfant, je vous demanderai de bien vouloir vous présenter le **mercredi 5 juillet 2023 entre 9h et 17h salle des verrières** avec les pièces nécessaires :

- la fiche d'inscription en classe de seconde,
- la fiche de renseignements élève,
- copie de la carte d'identité de l'élève,
- la fiche d'urgence accompagnée d'une photocopie nominative et datée des pages du carnet de santé concernant les vaccinations ou un certificat médical les attestant.
- la fiche élève,
- un certificat de radiation de l'établissement précédent (ou **Exéat**) « **Document indispensable** »,
- 2 photos d'identité portant le nom et prénom de votre enfant au dos de chacune,
- l'autorisation de publication de photographies d'élèves.
- la fiche intendance.
- La fiche Internat, l'adhésion UNSS si nécessaire.

Pour pouvoir participer aux activités qu'elles organisent et marquer également votre soutien, **nous vous incitons fortement** :

- à adhérer à la **Maison des Lycéens** en établissant un chèque de 6 Euros à l'ordre de M. le Trésorier de la Maison des Lycéens,
- à adhérer à l'**Association Sportive** du Lycée en établissant un chèque de 8 Euros à l'ordre de M. le Trésorier de l'Association Sportive.

N'oubliez pas, là aussi, d'indiquer au dos le nom et prénom de votre enfant.

IMPORTANT : Je vous précise que la fourniture de l'exéat conditionne l'inscription au service d'hébergement.

D'avance merci.

Le Proviseur adjoint,



Le Proviseur,

